

**TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAITEMENT DE L'EAU ET ENVIRONNEMENT**

SERVICE DE L'INGENIERIE, DES EAUX ET DES PROJETS MAJEURS  
DIVISION GESTION DES EAUX

TEMPORAIRE

NUMÉRO DE  
CONCOURS

BLEUT-057-2024

LA FONCTION

Le travail consiste à effectuer le suivi des opérations de traitement et de distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et des biogaz. Vous effectuerez l'inspection, la calibration, l'entretien, la réparation ou l'installation de l'instrumentation et des équipements de traitement et de distribution d'eau potable, d'usines d'épuration, de réseau et de postes de pompage.

PROFIL  
RECHERCHÉ

Vous détenez un DEC en assainissement des eaux et vous possédez une certification en eau potable (OSTUD) ainsi qu'une expérience de 36 mois dans le domaine du traitement de l'eau ou l'équivalent approuvé.

Votre habileté à assurer la bonne marche d'une station de traitement des eaux potables et usées et des postes de pompage s'ajoute à votre capacité à diagnostiquer et à analyser les situations problématiques, autant en réseau de distribution qu'en station. On vous reconnaît pour votre sens de l'initiative et votre autonomie et vous avez de la facilité à travailler en équipe.

Vous possédez un permis de conduire de classe 5 valide.

CONDITIONS DE  
TRAVAIL

Poste temporaire de 24 mois;  
Salaire compétitif établi en fonction de votre expérience. Le taux horaire 2024 se situe entre 26,19 \$ et 37,44 \$;  
Horaire de 40 heures par semaine et s'effectue de jour. Travail sur appel possible les fins de semaine et les jours fériés.

POSTULER

Postulez d'ici le 20 octobre 2024.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le [sherbrooke.ca/emplois](http://sherbrooke.ca/emplois) dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.